



**Syndicat des technicien(ne)s et
artisan(e)s du réseau français
de Radio-Canada**

Copie corrigée
Adopté le 29 avril 2010

**ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SECTION LOCALE DE MONTRÉAL
23 février 2010**

PRÉSENTS :

Denis Arseneau, président
Armand Roux, vice-président (intérim)
Marie-Lou Faille, secrétaire-trésorière
Patrick Dionne, gr.studio et extérieur (1) (CS)
Luc Sénécal, gr. studio et extérieur (2)
Sébastien Dumont, gr.entretien tech. TV
Bruno April, gr.mise en ondes
Éric Lemyre, gr. post-production (CS)
Michel Labrie, gr. CDI (1)
Marie-France Clément, gr. CDI (2)
Alain Des Roches, gr.ent. tech. et régie Radio (CS)
Johanne Hémond, gr. Design (CS)
Jose Godoy, gr.ateliers-machinistes (2)

ABSENTS :

Jean-François Vary, gr.ateliers/machinistes (1)

N.B: Toute personne intéressée à recevoir une copie de ce procès-verbal, doit communiquer au bureau du syndicat STARF, no. Tél. : 524-1109 ou par :

COURRIEL : starfmtl@bellnet.ca

SITE WEB : www.starfmtl.qc.ca

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est appelée à l'ordre à 18h30.

2. ORDRE DU JOUR, LECTURE ET ADOPTION

MOTION 1

Après lecture, je propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal en date du 23 février 2010.

PROPOSÉE PAR : Jose Godoy
APPUYÉE PAR : Bruno April

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : TOTAL : 11

La motion 1 est adoptée à l'unanimité à 18h31.

3. PROCÈS-VERBAL, LECTURE ET ADOPTION

3.1 ASSEMBLÉE DU 11 JANVIER 2010 (CAL)

MOTION 2

À la suite de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal, en date du 11 janvier 2010, je propose l'adoption de ce procès-verbal tel que lu et / ou corrigé.

PROPOSÉE PAR : Marie-Lou Faille
APPUYÉE PAR : Johanne Hémond

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 2 TOTAL : 11

La motion 2 est adoptée à 18h32.

4. AFFAIRES EN COURS :

Marie-France Clément arrive à 18h35.

4.1 Formation d'un comité des temporaires

Le but est de s'assurer un suivi de l'annexe 5 pour des questions futures. Il y a des demandes faites par les temporaires pour qu'il y ait un groupe formé pour répondre aux éventuelles questions, problématiques et inquiétudes. Johanne Hémond, chef de secteur design, demande à faire partie de ce comité.

Démission du représentant du groupe infographie

Denis Arseneau laisse la parole à Michel Labrie, représentant CDI, qui a apporté ce point à l'ordre du jour. Celui-ci désire discuter de la démission de Christian Goupil, qui était représentant groupe infographie. Éric Lemyre, chef de secteur postproduction, trouve dommage que Christian Goupil ait démissionné, il a fait beaucoup dans son secteur.

Il y a une discussion sur le contenu de la lettre de démission. Les membres du CAL dénoncent les fameux courriels anonymes. Le CAL désire trouver une solution dans un délai respectable. Le président va envoyer un communiqué pour expliquer la situation et rassurer les membres.

* Copie en annexe

4.2 Intérim au poste de représentant ; groupe infographie

Il est important de déterminer la pertinence de couvrir l'intérim, étant donné les élections de tous les postes de représentants ce printemps. Selon l'avis du chef de secteur de la postproduction, nous pouvons attendre les élections étant donné qu'en général avec le superviseur présentement en place dans ce secteur les relations sont bonnes, les situations problématiques seront donc traitées par notre chef de secteur, Éric Lemyre.

4.3 Non renouvellement du président national

La discussion porte sur ce que notre président National a fait pour notre syndicat, entre autre plusieurs négociations. Éric Lemyre tient à faire son éloge car il a fait de très bonnes choses pour le STARF. Il y a un retour aussi sur la démission de Nathalie Audet, nous considérons tout ceci regrettable mais nous devons respecter leur décision.

Marilou Faille et Armand Roux font un rappel de la situation depuis juillet 2009.

En conclusion, le plus important en ce moment est de continuer d'offrir le service aux membres.

4.4 Retour sur l'assemblée générale (rôle du président d'assemblée)

Michel Labrie s'explique sur la situation, il n'est pas certain que s'était convenable de laisser la présidence de l'assemblée au vice-président, Armand Roux.

D'autres étaient d'avis qu'effectivement le président devait laisser la présidence de l'assemblée au vice-président (par intérim) étant donné les circonstances et l'implication de celui-ci dans les propos tenus. Il y a une proposition apportée par Johanne Hémond, qu'éventuellement nous pourrions avoir un président « impartial » lorsqu'il y a des situations comme celles-ci.

4.6 Retour sur le CAN (27-28-29 janvier 2010)

Les trois représentants du CAL présents au CAN sont Denis Arseneau, président local de Mtl ainsi que les deux chefs de secteur, Johanne Hémond, (Design) et Eric Lemyre, (postproduction). Le rôle de ces 3 officiers est en outre de fournir au CAL les informations pertinentes discuter lors des CAN. Johanne Hémond et Eric Lemyre expliquent qu'ils ne pouvaient fournir toute l'information concernant le comité d'enquête spécial car c'était huis clos.

Ils apportent tout de même quelques précisions, premièrement, les personnes qui formulent les plaintes doivent être prises au sérieux. De plus, les représentants du CAN ne sont pas en mesure de valider si les plaintes sont fondées.

20h52 -> Jose Godoy quitte

21h00 -> Marie-France quitte l'assemblée

4.7 Don au centre de la petite enfance studio 0-5 de Radio-Canada

Copie en annexe

La secrétaire-trésorière informe le CAL qu'elle a reçue une lettre de la part du vice-président du conseil d'administration du CPE Studio 0-5, Benoit Dicaire. La garderie de Radio-Canada s'agrandit et ils ont besoin de notre contribution. Radio-Canada donne un certain montant mais le conseil d'administration du CPE sollicite l'appui de tous les gens impliqués de près ou de loin et que tout montant sera apprécié.

Ceci suscite quelques questions; Quelle est la contribution Radio-Canada en pourcentage? Combien ça coûte par jour 7\$ ou plus? Le pourcentage des membres STARF qui utilisent les services de ce CPE.

La secrétaire-trésorière reviendra avec les réponses au prochain CAL. Il est proposé qu'un montant de 500\$ sera offert au CPE studio 0-5.

MOTION 3

Il est proposé de faire un don d'un maximum de 500.00\$ au Centre de la petite enfance studio 0-5 de Radio-Canada pour aider à l'agrandissement de celui-ci.

PROPOSÉE PAR : Patrick Dionne

APPUYÉE PAR : Armand Roux

POUR : 12 CONTRE : 0

ABSTENTION :

TOTAL : 12

La motion 3 est adoptée à l'unanimité à 21h15.

4.8 Durée du 2^e tour (s'il y a) de l'élection à la vice-présidence

Le résultat de l'élection en cours sera connu le 2 mars 2010.

Si il y a un deuxième tour, quelle sera la durée de l'élection, 21 ou 30 jours? Le CAL est d'avis que c'est au président d'élection de ce prononcer. Le président ainsi que la secrétaire-trésorière donnent leur avis que 21 jours seraient convenables pour un deuxième tour. Il reste à valider auprès du président d'élection et il confirmera notre décision.

5. RAPPORTS DES OFFICIERS :

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Denis Arseneau

Lors du CAN du 27 au 29 janvier 2010, il a été voté qu'un comité d'enquête se penche sur des plaintes mettant en cause mon intégrité. Un vote a aussi confirmé la présence de madame Nathalie Audet sur les comités nationaux de médiation de griefs et de suivi de négociation. J'ai fait valoir l'importance pour la section locale de Montréal que je siège sur ces comités mais le CAN a préféré madame Audet. Le CAN a aussi approuvé une formation conjointe avec la partie patronale sur la

résolution de problèmes et la négociation raisonnée.

J'ai pris deux semaines de vacances au début février.

Deux motions ont été prises lors de l'assemblée générale du 17 février 2010. La première nous permet d'utiliser la totalité des revenus d'intérêt pour financer nos relevés de fonctions. L'obligation d'utiliser 50% de ces revenus pour des activités sociales ayant été levée. La deuxième motion fait passer les frais de représentation du représentant CLSS au même niveau que le chef de secteur. Il a aussi été question du comité d'enquête national sur mon intégrité.

La rencontre mensuelle du 25 février est importante car les rencontres mensuelles de décembre et de janvier ont été annulées.

La prochaine rencontre de griefs est prévue pour le 10 mars 2010.

RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT (intérim) **Armand Roux**

1. Rencontre de Griefs Local (22 Janvier 2010)

J'ai assisté à la réunion des griefs locale de Montréal. Entre autres, il a été question des 448 griefs de la radio.

2. Rencontre National-Local (25 Janvier 2010)

J'étais présent à la rencontre avec le National.

3. Rencontre avec un groupe de designers infographie CDI (11 Février 2010).

J'ai participé à la rencontre. La secrétaire-trésorière pilotait cette rencontre.

4. Rencontre avec le représentant des ateliers et machinistes.

J'ai assisté à la rencontre en compagnie du président local et de la secrétaire trésorière.

5. Remplacement du Président Local

J'ai remplacé le président local du 01 au 15 Février 2010 pendant ses vacances.

6. CAN Conseil d'administration National et Comité d'enquête.

Le CAN s'est réuni les 27-28-29 Janvier 2010. Il y a eu huit clos durant 6 heures les 28 - 29 Janvier 2010 durant lequel ni le président national ni le président local de Montréal n'y étaient présents. Remplaçant le président local durant ses vacances, j'ai tenté d'en savoir plus long pour informer les représentants qui me posaient des questions à ce sujet, aussi question de savoir si nous devons procéder. En compagnie de la secrétaire trésorière, j'ai tenté d'avoir les teneurs auprès de notre représentant au CAN. Réponse : Non, ça se parlera au CAL. J'ai expédié un courriel à notre représentante, aucune information ne m'est revenue. Lors d'une rencontre fortuite, elle me mentionne qu'ils étaient en communication avec le procureur. Même si je n'assume que l'intérim de la vice-présidence, je considère comme inadmissible que nos représentants au CAN qui sont redevables aux officiers ainsi qu'au conseil d'administration local ne nous aient pas informés. Excluant la vice-présidence, même si je ne suis qu'un représentant au CAL, je considère que si je pose des questions, je suis en droit d'avoir des réponses comme représentant, encore plus comme officier qui veut éclairer les représentants.

7. Assemblée générale. (17 Février 2010)

J'ai participé à l'assemblée générale de la section locale. J'ai dû remplacer le président local durant l'assemblée comme président d'assemblée.

8. Invalidité longue durée.

J'ai assisté un membre pour son retour prévu ce printemps. Il a été question de faire l'essai d'un nouvel environnement de travail. Jusqu'à présent tout va bien. Un gros merci à Marilou Faille pour son support et sa grande implication dans la préparation de ce dossier.

Un autre dossier d'un membre dont le ILD se terminait à la fin du mois a été remis au National.

9. Cartes de temps. Employés temporaires.

Des membres m'ont informé que lorsque des cartes de temps (qui sont soumises à temps) ne sont pas traitées à temps par les gestionnaires, il en résulte que les membres ne sont pas payés. Ils reçoivent une avance pour un montant maximum de 60%. Cela a été discuté avec la direction et fera l'objet d'un point à l'ordre du jour

de la prochaine rencontre mensuel.

10. Assemblée Spéciale Nationale (27 Janvier 2010)

J'ai assisté à la rencontre du National sur les relations STARF-SRC à la salle Jean-Després.

11. Moment de Vérité

Le dossier avance. J'ai assuré le suivi de l'information reçu du président national auprès des représentants concernés.
Il est possible qu'on ajoute un accessoiriste venant de nos membres. Ce point sera discuté en rencontre mensuelle.

**RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
Marie-Lou Faille**

1. Motion nouveaux membres

La secrétaire-trésorière dépose la motion nouveaux membres.

MOTION 4

Attendu que Louis-Philippe Boudreau, Hélène Verreau ainsi que Mathieu Poirier ont fait une demande en bonne et due forme, incluant les frais d'inscription nécessaires, je propose qu'ils soient acceptés par le C.A.L. comme membres à part entière de la section locale de Montréal du STARF (3).

**PROPOSÉE PAR : Marie-Lou Faille
APPUYÉE PAR : Éric Lemyre**

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 TOTAL : 12

La motion 4 est adoptée à l'unanimité à 21h32.

2. Présentation des états financiers

Présentations des états financiers des mois d'octobre 09, novembre 09 et décembre 09.

3. Activités syndicales

Janvier 2010

- 22 janvier - Comité de griefs
- 26 janvier - Rencontre avec la direction sur 3 points importants étant donné une rencontre mensuelle annulée.
- 25 janvier - Rencontre national / local
- 27 janvier - Assemblée générale National; de belles victoires....

Février 2010

- 2 février - Envoi des bulletins de vote pour l'élection à la vice-présidence
- 4 février - Fermeture des mois d'octobre, novembre et décembre avec la comptable
- 5 février - Rencontre avec le planificateur financier de la Caisse Desjardins
- 10 février - Rencontre avec les designers infographie – CDI; discussion des problématiques dans ce secteur.
- 16 février - Préparation de l'assemblée générale (gros merci à Jacqueline!)
- 17 février - Assemblée générale; présentation de la situation financière STARF local de Mtl

Une petite rencontre informative sur l'heure du midi a eu lieu (à ma demande) avec Johanne Hémond pour m'aider à bien comprendre l'application du nouvel article concernant les heures garanties aux employés temporaires qui se qualifient. Merci à Johanne pour ses explications et son implication dans ce dossier.

Prochain CAL : MARDI 29 mars 2010
--

6. RAPPORTS DES CHEFS DE SECTEURS ET DES REPRÉSENTANTS

**CHEF DE SECTEUR ARTISANS TVG
GROUPE DESIGN
Johanne Hémond**

RAPPORT au CAL DU 23 février 2010.

Période du 12 janvier au 21 février 2010.

Déménagement pour les designers décors et supervision du secteur

Le déménagement dont il était question lors de mon dernier rapport est mis sur la glace. Le local visé ne serait pas assez grand et il n'y aurait pas d'autre local disponible pour le moment.

Présence de personnel extérieur dans les locaux de Radio-Canada pour effectuer le travail STARF (suite)

Armand Roux m'a informé que la situation est regardée de près. Suite à des commentaires émis par la directrice de site de l'émission Moment de Vérité, il y aurait eu des discussions. On semblait dire que pour la prochaine saison qui sera tournée ici dans les studios de Radio-Canada, il y aurait des possibilités pour que plus de membres STARF soient impliqués dans la production notamment un ensemblier.

Nomination et affichages de postes dans le secteur design

Poste d'estimateur

François Rivet a été nommé pour le poste d'estimateur.

Il y avait trois candidats ayant tous occupé le poste de façon temporaire et/ou permanente. Pour avoir accompagné un des candidats qui avait demandé une révision, j'ai pu constater le manque de pertinence de certaines questions. Les références pour les réponses semblent même datées de plus de 25 ans alors que depuis, certaines méthodes de fabrication, certains produits et certaines méthodes d'évaluation ont changées. Je sais aussi que les candidats ont eu à débattre sur certaines réponses parce qu'ils étaient bien placés peut-être même mieux que la personne responsable. Je me pose de sérieuses questions sur le système d'examen auquel font face les candidats.

Affichage d'un poste de coupeur (atelier de couture)

Il y a un affichage pour un poste de coupeur à l'atelier de couture qui est en cours. À suivre...

Nouveaux affichages de formation: assistant-décorateur et chefs d'ateliers

Il y a eu deux affichages de formation ces dernières semaines ou je devrais plutôt dire fins de semaine. Un poste de formation pour assistant-décorateur et deux de chefs d'ateliers ont été affichés.

Dans la convention, il est dit qu'un minimum de 3 jours sont requis pour des affichages de formation. Dans un secteur comme celui du design, il n'y a pour ainsi dire que très peu de personnes qui travaillent la fin de semaine. Cela se résume à quelques machinistes, habilleurs, maquilleurs et coiffeurs pour des productions qui sont enregistrées la fin de semaine.

Comme les affichages ont été faits en cours de journée les vendredis 5 et 12 février et les retraits les dimanches 7 et 14 février, personne ou très peu ont pu être mis au courant. Il y a certainement des gens qui auraient été intéressés à poser leur candidature.

Toute cette démarche laisse place à la méfiance.

Je vais me répéter : malgré mes remarques, l'ouverture de ces postes est une bonne nouvelle. Mais la situation est plutôt particulière quand on pense aux coupures de l'automne dernier et à celles d'il y a quatre ans. On annonce des coupures pour faire des affichages peu de temps après. C'est comme si on vivait un retour en arrière. Si seulement le retour en arrière se faisait aussi pour la production à l'interne.

Nouvelle gestion des employés temporaires

Les membres ayant travaillé 90% et plus du temps régulier (soit 90% de 261 jours d'heures régulières) entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2009, ont reçu une lettre les informant qu'ils devaient faire le choix entre devenir employé temporaire (avec garantie d'heures) ou demeurer employé temporaire sur appel.

Au secteur design, à ma connaissance, il y a 3 personnes qui ont reçu cette lettre.

Ils ont jusqu'au 1^{er} mars pour donner leur réponse. S'ils ne donnent pas de réponse, la Société considérera cela comme une acceptation du statut temporaire avec garantie.

GROUPE ATELIERS / MACHINISTES (1)

Jean-François Vary

Le moment de vérité

Tout au long de la dernière saison d'enregistrement de l'émission « Le moment de vérité » au studio 42 de la MRC, des employés du producteur privé ont effectué des tâches normalement réservées à notre personnel syndiqué. Je n'ai jamais compris pourquoi cette situation était acceptable? Le travail de machiniste, d'accessoiriste et d'ensemblier est clairement régi et il y a amplement de syndiqués disponibles pour l'effectuer. L'excuse que j'ai entendue à plusieurs reprises de la SRC est que c'était la 3^e année d'un contrat de 3 ans initialement signé pour une production devant avoir lieu à l'extérieur des murs de la SRC.

Encore une fois, je ne vois pas en quoi cela devrait changer quelque chose... Y a-t-il un contrat de travail ou pas? Celui-ci n'a-t-il pas été négocié de bonne fois et de façon raisonnée? Nous avons donc été extrêmement raisonnables et avons toléré la présence de ces « scabs » pendant toute une saison. Il y a maintenant un peu plus de 2 semaines que nous avons eu confirmation que cette production se poursuivrait pour au moins une autre saison et tout indique qu'elle se fera encore une fois dans le studio 42.

Cela est une bonne nouvelle en soit, mais... quels seront les termes du contrat cette fois-ci? J'ai travaillé sur cette production lors d'un dernier enregistrement de la saison et j'ai entendu la directrice de site dire que selon toute vraisemblance, le tout reviendrait tel que cette année, selon elle, la coexistence s'est bien passée alors il n'y a pas lieu de changer quoique ce soit.

Bien sûr il ne s'agit probablement là que de son opinion personnelle. Mais j'ai cru bon de demander au local de Montréal si quelqu'un était au courant des développements dans ce dossier. Dans mon département, cette situation n'est pas acceptable, au total, semaine après semaine ce sont quelques 60h de travail de machiniste, 20h à 40h d'ensemblier et au moins autant de travail d'accessoiriste que nous perdons. Armand Roux m'a affirmé n'avoir aucun détail sur cette histoire et m'a indiqué qu'il vérifierait avec le national pour savoir s'ils en savaient quelques choses. Armand m'a indiqué le lendemain que M. Lewis, président national, avait une rencontre prévue avec M. Dany Harrison et qu'il demanderait des détails sur le sujet.

Après une semaine sans nouvelle, j'ai écrit moi-même une lettre à M. Lewis sur le sujet. Je n'ai obtenu aucune réponse claire, ni sur la vision de Radio-Canada, ni sur celle du STARF à ce sujet. Le problème reste donc entier, qu'advient-il de cette production l'an prochain?

Rencontre d'information du National

Le 27 janvier dernier s'est tenue une rencontre d'information de l'exécutif du STARF national. J'avais l'intention d'assister à cette réunion et j'ai demandé s'il me serait possible d'enregistrer la rencontre afin de pouvoir en faire un résumé à mes confrères qui travaillent de nuit. On m'a affirmé de le faire en cachette puisque ce n'est habituellement pas toléré. Je comprends mal pourquoi un

membre du STARF, représentant au CAL en plus, ne pourrait pas enregistrer une telle rencontre. Pour vérifier la véracité de ce qu'on m'avait dit, j'ai entrepris de filmer en cachette la rencontre. J'ai choisi une place en dernière rangée, près de la porte pour ne pas déranger si quelqu'un devait intervenir pour me demander ce que je faisais. Ce fut une bonne idée de ma part, puisque après environ 20 minutes, M. Éric Lemyre me demandait de quitter les lieux avec très peu de courtoisie ou de diplomatie. Je n'entends pas discuter d'avantage de cet évènement avec les membres du CAL, je l'ai déjà fait suffisamment avec M. Lewis.

Assemblée générale du local de Montréal

M. Arseneau m'a demandé, à la fin du mois de janvier, de concevoir une affiche pour annoncer l'assemblée générale du local de Montréal, celle-ci se devait d'être rassembleuse afin de rappeler aux membres leur appartenance à leur syndicat. J'espère que vous aurez aimé l'affiche en question. J'étais également présent à l'assemblée le 17 février dernier.

Secteur Atelier-Machiniste

En cette fin de saison tout semble plus calme dans le secteur, il y a bien quelques petits problèmes qui me sont soumis ici et là mais présentement, tout se passe généralement bien.

Merci.

GROUPE ATELIERS / MACHINISTES (2) **Jose Godoy**

Jose Godoy n'a pas de rapport.

**CHEF DE SECTEUR EXPLOITATION TV
GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR (1)
Patrick Dionne**

1) En direct de l'univers:

Nos affectations reflètent maintenant l'Art. 48.3.2 de notre convention collective. Il faut cependant rester vigilant car il arrive qu'à la sortie des cartes certaines affectations soient encore illégales et soient corrigées juste un peu avant le jour de l'affectation. Donc gardons l'œil ouvert. Un repas est maintenant offert le samedi soir qui semble être apprécié des membres en général. Malgré ce repas le membre qui le désire peut toujours sortir des lieux pour souper et prendre le temps raisonnable pour se rendre et revenir du restaurant tel que stipulé à l'art. 48.3.3.

2) Heures garanties pour les temporaires: (Art. 18.3.1)

18 temporaires à ma connaissance ont reçu une offre pour avoir le statut de temporaire avec heures garanties. Plusieurs sont soulagés car les heures sont plutôt rares par les temps qui courent. Une reprise de la production est prévue à la prochaine sortie de carte. Il reste seulement à savoir comment la société appliquera ce nouvel article! Plusieurs se demandent aussi si l'offre a été fait à tous les employés qui rencontraient les exigences dictées par le nouvel article .

3) Rencontre avec les assistants moving light :

J'ai assisté à une rencontre avec le national pour examiner la problématique des assistants moving light. Des pistes de solutions sont à l'étude. Rappelons que la problématique se situe surtout au niveau salarial. D'autres rencontres sont prévues dans les prochaines semaines .

4) Protection des données personnelles des membres STARF:

Un nombre considérable de membres sont venus me faire part de leur inquiétude face à la protection de leurs données personnelles. Effectivement la semaine dernière une tierce personne a mis la main sur le carnet d'adresse du STARF pour faire de la propagande anonyme. Ils sont surtout outrés que ces agissements n'aient pas été condamnés par la section locale de Montréal.

GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR (2)

Luc Senécal

1) Ententes

Les membres sont satisfaits des ententes intervenues entre le STARF NATIONAL et la société.

On voit que le dialogue peut régler des problèmes autrement que par coup de griefs et de confrontations!

2) Employés temporaires

Les employés temporaires qui ont droit au statut de temporaire à temps plein ont reçu leurs lettres.

Ce n'est pas clair pour tous ce qu'ils doivent faire ou pas.

3) Vacances

J'ai été en vacances du 8 au 21 février.

4) Courriels anonymes

Des membres se sont plaints de recevoir des courriels d'une personne anonyme qui fait de la propagande.

Les adresses courriels ne sont-elles pas supposées être confidentielles et ne rester qu'au syndicat?

Je me pose des questions alors si mes autres renseignements personnels ne sont pas entre les mains de personnes malveillantes....dois-je consulter un avocat pour vol d'identité???...En plus que ce geste n'est pas condamné par la section locale de Montréal donc elle le cautionne!!!

GROUPE ENTRETIEN TECHNIQUE TV
Sébastien Dumont

- 1- Participer à la rencontre spéciale du 25 janvier 2010 sur le STARF National et Local de Montréal.
- 2- Assister à l'Assemblée Générale Annuelle du 17 février 2010.
- 3- 2 postes permanents ont été affichés à la transmission Montréal

GROUPE MISE EN ONDES
Bruno April

Manque criant de personnel – la suite

La situation ne s'est pas améliorée depuis la rédaction de mon dernier rapport : aucun nouvel employé n'a été embauché depuis. Cette pénurie de personnel se fait sentir autant à la Régie Centrale qu'à la mise en ondes. Un poste de relève (à la mise en ondes) a pourtant été affiché mais les candidats intéressés n'étaient pas assez qualifiés...

Permanences

Deux de mes collègues viennent tout juste d'être confirmés « permanents » : il s'agit de Mélanie Hamel, qui a eu sa permanence à la mise en ondes, ainsi que de Pascal Pelletier à la Régie Centrale.

Nouveau chef technicien à la Régie Centrale

Monsieur Daniel Lachance occupe dorénavant le poste de Chef technicien (relève) à la Régie. C'est tout un défi pour lui car il n'a pu recevoir de formation de l'ancien Chef tech. (parti à Trois-Rivières fin 2009 avec un court préavis). Il a dû recevoir sa formation de notre Superviseur, qui avait par le passé occupé ce même poste.

Nouveau système d'habillage d'antenne

L'ingénierie et la maintenance procèdent actuellement à des tests concernant le nouveau système d'habillage Pixel Power. Ce système remplacera nos 2 systèmes d'habillage actuels (« Vertigo » et « Imagestore ») quasi-incompatibles avec le signal HD. Ce système pourra également produire les « fils d'antenne » des émissions (incluant, entre autres, des « split screens », ajout d'images, des « voix hors champs » et autres).

Ce système permettra de produire les « fils d'antenne » sans avoir à re-monter le dernier segment des émissions. Ça coupera donc un poste de monteur au SML-1 mais créera « de nouveaux postes dans la tour » (je n'ai pas eu beaucoup de détails là-dessus, mais des « gens de bureaux » visionneront les émissions et programmeront les différents items d'habillage dans le système On Air qui génère nos « playlists »).

Ce qui m'inquiète, c'est que l'on ne pourra pas techniquement vérifier ces items avant leur mise en ondes... Si un mauvais item est entré ou bien à un mauvais minutage : on verra l'erreur en ondes. On nous rétorque que ça va « responsabiliser » les « gens dans la tour » qui entrent ces données. Ce principe avait déjà été mis de l'avant par le passé mais on avait dû revenir à l'ancienne méthode (tout vérifier) vu le nombre d'erreurs en ondes.

La notion de « shit in / shit out » (excusez le terme!) ne plaît guère à la majorité de mes collègues. Je vais continuer de travailler à convaincre les gestionnaires de l'importance d'un outil de vérification.

Vacances.....

Je serai en vacances annuelles du 1^{er} au 21 mars inclusivement. Je ne pourrai donc être présent pour le prochain CAL.

GROUPE STUDIO ET RCI Armand Roux

1. Rencontre Inter-Unités Local

La dernière rencontre remonte au 15 Octobre 2009 et la prochaine devrait être après le 31 Mars 2010.

(Date du dépôt des bilans). Des griefs sont déposés concernant des gens ne faisant pas parti du STARF qui n'ont pas de projets et qui utilisent le Dalet en mode mixage.

Il faudrait également se poser la question à savoir pourquoi les projets spéciaux à la SRC font fit de toutes les conventions collectives.

2. Inter-Unités. Sport Extra.

Une rencontre devait avoir lieu en Janvier avec la direction ainsi que les représentants de l'autre unité qui contestent eux aussi le projet, pour éclaircir la situation. La rencontre n'a toujours pas eu lieu.

3. Projet Inter-Unités RCI

Un membre nous informe qu'il y a des gens de la production qui effectuent des bulletins de nouvelles durant les Olympiques.

Un projet a été déposé en ce sens pour la durée des jeux.

4. Reconnaissance de la date d'ancienneté.

Une membre s'informe sur la reconnaissance de sa date. Il semble difficile d'avoir une explication. Le dossier a été référé au Ressources Humaines.

5. CDI.

Le projet va bon train pour la construction de nouveaux studios nouvelles radio au CDI. Faisant suite à des discussions, lors d'un accident d'un membre, il avait été convenu de revoir l'ergonomie des prochains studios. Une étude ergonomique a été demandée avant que le projet aille de l'avant. Un gros merci à l'ouverture du superviseur concerné.

6. Rencontre de Gestion.

En février 2010, j'ai assisté un membre Radio à une Rencontre de gestion.

CHEF DE SECTEUR EXPLOITATION RADIO GROUPE ENTRETIEN TECHNIQUE ET RÉGIE RADIO Alain Des Roches

- 1- J'ai participé à la rencontre spéciale du 25 janvier 2010 sur le STARF National et Local de Montréal.
- 2- Assister à l'assemblée générale annuelle du 17 février 2010.
- 3- J'ai proposé Armand Roux pour le poste du Vice-président local de Montréal en élection. Bonne Chance!
- 4- La distribution des lettres aux temporaires sur le choix de leurs statuts a commencé. J'ai informé plusieurs des conséquences de leurs choix, des côtés avantageux et répondu a quelques questions.
- 5- J'ai rencontré le Superviseur de l'Entretien Technique Radio pour représenter et accommoder un membre.

CHEF DE SECTEUR POST-PRODUCTION GROUPE POST - PRODUCTION Éric Lemyre

La petite séduction

La postproduction se fait belle pour séduire les producteurs privés ! Mais pourquoi ? La société

nous rassure, elle utilisera nos excellents artisans pour récupérer des productions qui n'utilisent pas nos services. Une histoire que je vais suivre de près... comptez sur moi.

Embauche massive

Pour ne pas être à cours de personnel pour le « privé », la postprod vient d'engager 6 monteurs et 2 techniciens au mixage sonore. Tout va bien jusqu'à maintenant .

Dotation d'assistants-monteurs

Le processus va très bien, les deux premières étapes sont complétées et les entrevues ont eu lieu aujourd'hui (je crois que tous les candidats ont été entendus).

Inter unités

Toujours pas de rencontre depuis le coup de massue des 488 griefs déposés.

Assemblée générale annuelle

Mercredi dernier avait lieu notre AGA que nous devons absolument tenir pour respecter nos règlements. Bien que nous ayons modifié les statuts du fond de défense et le montant pour la prime du représentant CLSS, nous n'avons pas présenté nos états financiers (ce que je déplore puisque l'assemblée avait le quorum). Mais ce que je déplore davantage est l'ambiance et le maintien de l'ordre... ce jour là vient de passer à l'histoire du Starf comme étant le plus chaotique et honteux. Cette assemblée est un avant goût des échanges « constructifs » qui se retrouveraient sur un forum sans une modération sérieuse et ... disons-le, impossible à maintenir .

Réunion d'information nationale

Lors de la dernière réunion, un membre est venu se plaindre à moi qu'un membre filmait l'assemblée avec ce qui ressemblait à un iPhone. Ce membre avait pris la peine de cacher sa caméra dans un dépliant. Bien que je trouve cela enfantin, je considère le geste malhonnête et honteux. Si les membres voyaient qu'ils sont filmés, ils seraient choqués d'être capté lors de leur intervention au micro. D'ailleurs, je vous rappelle que le même incident est arrivé lors de l'assemblée spéciale de l'automne. Cette fois-là, j'étais allé au micro et demandé le vote pour arrêter le « caméraman »... et la salle m'avait donné son appuie.

Démission de M. Goupil

Le représentant des infographistes a remis sa démission malgré l'appuie de tous ses membres. En effet, M. Goupil ne cautionne plus les gestes posés par le CAL et son exécutif dans la crise actuelle... je suis de son avis et demande au CAL à prendre position sur l'utilisation d'information dont nous avons la charge (dans le cas présent : l'adresse courriel). Souvenez-vous lors de la première erreur de ce genre (commise par notre président) je vous ai écrit pour souligner l'immensité de la gaffe. L'erreur a été commise une deuxième fois et cette fois-ci, notre président a donné son appuie à la démarche lors d'un communiqué qu'il a envoyé ... il est difficile de croire que

nous travaillons pour une entreprise de communication.

Tout comme le tournage des assemblées, le respect de la vie privée de nos membres doit être prioritaire, d'autant plus venant d'un syndicat.

CAN du 27 au 29 janvier

Lors du CAN de janvier, de grandes décisions y ont été tenues. En plus des différents rapports (plus ou moins longs), nous avons convenu du contenu et l'approche pour les présentations (midi et souper) aux membres sur les ententes nationales. Nous avons formé le comité pour le prochain congrès et adopté les états financiers. Puis nous avons entrepris un travail sérieux et appliqué (environ 7 heures) sur la réception de plusieurs plaintes, de ce travail un comité spécial a été nommé pour enquêter sur les allégations concernant un membre du national.

GROUPE CDI (1) Michel Labrie

- Du 18 au 27 jan.2010, j'ai fait du bureau au national pour permettre aux officiers nationaux de préparer leurs dossiers pour les rencontres tenues avec la SRC dans différents dossiers comme celui de la CAT et la réunion spéciale tenue par le National.
- Inquiétudes et questions au CDI chez les temporaires au sujet de l'application de l'entente pour les blocs de 80 heures garanties. Je leur recommande de téléphoner au National ou à Johanne Hémond pour avoir des réponses à leurs questions.
- En janvier à la demande du vice-président national, je devais accompagner un membre pour un retour au travail après une invalidité prolongée. Il devait visiter son nouveau poste un samedi que je travaillais au CDI, la rencontre a été reportée. La raison du report m'est inconnue. Le dossier est transféré au Local de MTL. À suivre.
- Au début mars, je vais participer à une rencontre du nouveau comité au niveau santé-sécurité pour le secteur de la transmission (émetteurs). Plus de détails au prochain CAL.

- Je serai en vacances du 01 au 05 Mars 2010.

GROUPE CDI (2) Marie-France Clément

1- J'ai secondé le président national pour l'entente des groupes 7 - 9 au CDI. La Société a reconnu 9 postes techniciens de son et d'aiguilleur comme étant des groupes 9. Pour les autres employés, ils conservent leur salaire du 17 août (avant la baisse) cependant ils sont maintenant des groupes 7. Un processus sera mis en branle afin que les employés touchés par la baisse de leur groupe puissent regagner leur groupe 9. Dossier à suivre...

2- Le 27 janvier j'ai assisté à la rencontre du National, concernant la situation des dossiers chauds.

3- Dossier Réalisateur: J'ai discuté à plusieurs reprises avec des membres de la direction du CDI. Nous avons élaboré un plan d'action afin de mettre un terme aux agissements du réalisateur en question. Le plan d'action est présentement en branle, j'ai vérifié auprès d'employés et ça semble fonctionner pour l'instant. Dossier à suivre de près dans les prochains jours...

4- J'ai assisté à l'AGA du 17 février.

GROUPE INFOGRAPHIE

Le représentant a démissionné. (voir lettre en annexe)

7. CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière remet au CAL par écrit les sujets de la correspondance courante pour le mois de janvier 2010, laquelle est versée à nos dossiers pour fins de références.

Bruno April quitte à 21h55.

8. RAPPORTS DES COMITÉS ET / OU COMMISSIONS PERMANENTES

8.1 COMITÉ MENSUEL

Prochaine rencontre : 25 février 2010

8.2 COMITÉ DE GRIEFS

Prochaine rencontre : 10 mars 2010

8.3 COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ (CSST) – ARMAND ROUX

(Octobre 2009 à Février 2010.)

- Présence au comité du CLSS le :
12 Novembre 2009, 10 Décembre 2009, 14 Janvier 2010, 11 Février 2010, 18
Février 2010
- Présence au comité d'orientation le 16 Décembre 2009 avec Michel Labrie.
Rencontre en vidéo-conférence...pas évident.

- En Novembre dernier, j'étais présent au Grand Rendez-vous en Santé Sécurité à Montréal.
- Formation reçue (LATMP) lors de la semaine du Grand Rendez-vous.
- J'ai assisté à une rencontre sur la grippe AH1N1.
- Enquête sur accidents de travail (**13 Accidents**).
- Suivi de dossier avec des membres qui ont été refusés à la CSST (**03 Cas**).
- Plate-forme Moment de Vérité.
Plusieurs discussions. Rapport disparu .Appel à l'inspecteur du RHDSC.
Rencontres avec plusieurs intervenants. Procédure établie pour le transport de la plate-forme.
Les éléments poids lourds seront dorénavant identifiés par un triangle rouge et le poids sera identifié.
- On m'informe qu'il y a des rats à la radio. Des trappes collantes ont été installées...Un billet est ouvert.
- Niveau de bruit en studio. Des tests ont été effectués. Un spécialiste a été retenu. À suivre.
- Dépôt du dossier des membres qui conduisent des véhicules de la SRC.
- Sous-comité sur l'ergonomie des véhicules Savana. Une partie du travail a été effectué.
Il reste à rencontrer la direction de la Radio pour compléter le rapport.
- Changement de co-président patronal au comité CLSS.
M. Tim Cavanagh assure maintenant la coprésidence patronale.
- Ça brasse au comité CLSS. La direction tente de redéfinir le comité qui est souverain.
- Rencontre Inter-Syndical CLSS avec François Lewis et Denis Arseneau à ce sujet. À suivre.
- Dépôt d'un grief sur l'article 17.12 e. (Secrétariat)

- Membres qui n'ont toujours pas suivi la formation obligatoire « Prévention des risques »
Le dossier a été soumis au comité CLSS ainsi qu'au COSST. Des échanges corsés ont été fait au comité d'orientation. Rien ne sera fait de plus au comité national (même pas une lettre de rappel aux gestionnaires).

Par contre, aux dernières nouvelles, certains superviseurs ont fait un rappel lors de leurs réunions. À Montréal, du côté français, 92% des gens l'auraient maintenant suivie. On peut considérer le dossier clos.

Rapport rédigé par Armand Roux le 21 Février 2010.

8.4 PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) - JOSE GODOY

*** Je vous rappelle que le PAE, c'est confidentiel ***

SERVICE À MONTRÉAL

- Vous pouvez joindre le programme d'aide aux employés au numéro 1-866-839-7897
- Le représentant au PAE est M. José Godoy.
- Pour le rejoindre: Téléavertisseur : 514-857-3760

8.5 COMITÉ CONSULTATIF DES AVANTAGES SOCIAUX (CCAS)

Rapport : pas de rapport
Prochain CCAS : Décembre 2009.

9. VARIA

10. AJOURNEMENT

Une motion est déposée afin d'ajourner la réunion.

MOTION 5

Je propose que l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal, en date du 23 février 2010, soit levée à 22h43 et ajournée au mardi, 16 mars 2010.

PROPOSÉE PAR : Sébastien Dumont

APPUYÉE PAR : Marilou Faille

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

TOTAL : 9

La motion 5 est adoptée à l'unanimité à 22h43.

L'assemblée est levée à 22h43 et ajournée au mardi, 29 mars 2010.

Vous soumettant respectueusement le procès-verbal de cette assemblée.

Marie-Lou Faille

Secrétaire-trésorière, STARF section locale de Montréal